

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AIRE-LA-VILLE DU 6 FÉVRIER 2024

SÉANCE OUVERTE À 20 H 00

Présent-e-s :

Mme Véronique MOULLET-BOUCHARDY, Présidente
Mmes Nathalie HENRIOD, Nassima LAGROUNI, Irène MAIO, Conseillères municipales
MM. Jonathan CHRISTIN, Stéphane JOYE, Livio LANZA, José NODA GONZALEZ, André PHILIPP (rejoint en cours de séance au point III), Pascal RAEMY, Denis van LEEMPUT, Ludovic ZBINDEN, Conseillers municipaux

Exécutif :

M. Dominique NOVELLE, Maire
Mme Christine RAMBACH, adjointe
M. Michel APOTHELOZ, adjoint

Assiste :

Mme Claire SNEIDERS, secrétaire générale

Procès-verbaliste :

Mme Léa BOISADAM

ORDRE DU JOUR

- I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2023
- II. RAPPORTS DE COMMISSIONS
- III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S
- IV. MOTIONS
- V. QUESTIONS ET DIVERS
- VI. NATURALISATION – HUIS CLOS

Madame MOULLET-BOUCHARDY, ci-après « la Présidente » ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil municipal. Elle salue également la présence dans le public de Monsieur Bertrand FUMEAUX, ancien Conseiller municipal.

I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 6 DÉCEMBRE 2023

La Présidente demande si tout le monde a bien reçu et lu ce document, et si celui-ci amène des commentaires, modifications ou remarques.

Sans remarque ni question, la Présidente demande aux membres du Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2023.

Le procès-verbal de la séance du 6 décembre 2023 est approuvé par 9 voix pour, 0 contre, 1 abstention (Monsieur CHRISTIN ayant été excusé lors de cette séance).

II. RAPPORTS DE COMMISSIONS

La Présidente passe la parole aux Président-e-s de commissions.

Aucun rapport de commission.

III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S

La Présidente prend la parole.

Condoléances

La Présidente annonce que le Conseil municipal a appris le décès de la mère de Monsieur LANZA, Madame Lidia LANZA, le 17 janvier dernier. La Présidente adresse au nom du Conseil municipal et de l'Exécutif toutes ses condoléances à Monsieur LANZA.

[Monsieur PHILIPP rejoint la séance à 20h05.]

Tournoi des élus

La Présidente a reçu, la veille de la présente séance, un courrier relatif à la constitution d'une nouvelle association du tournoi des élus. Ce courrier sera disponible sur le CMNet en début de semaine prochaine. La Présidente invite les membres du Conseil municipal à en prendre connaissance. Ce courrier convie les élus et élues de toutes les Communes du canton à l'assemblée générale constitutive qui aura lieu le 27 février à 19h30. Les personnes intéressées peuvent s'adresser à la Mairie ou à la Commune de Plan-les-Ouates directement.

Cycle d'ateliers communes et climat – atelier du 15 février 2024

La Présidente propose de ne pas faire lecture de ce courriel puisque les membres du Conseil municipal ont reçu ce document. Elle note qu'il ne fait l'objet d'aucune question ou remarques.

La Présidente passe la parole à **Monsieur NOVELLE**.

Usine des Cheneviers – chemins de Bordaine et du Tabary / entretien de la partie boisée

Monsieur NOVELLE rappelle que Monsieur CHRISTIN avait soulevé ce problème. Pour information, le Canton a mandaté une entreprise qui est intervenue la semaine passée pour entretenir cette forêt. Des troncs ont été élagués. Monsieur NOVELLE a demandé une deuxième intervention pour élaguer les branchages qui vont pousser sur les chemins. Monsieur CHRISTIN remercie.

Aéroport

Comme chaque année, l'aéroport mènera des campagnes de calibrage (avions et drones) du 25 au 26 mars et du 26 au 27 mars. Une seconde campagne aura lieu du 2 au 3 septembre. En cas de mauvais temps, la campagne sera reportée au lendemain.

64 rue du Vieux Four – arcade

Monsieur NOVELLE rappelle qu'une information a été publiée dans le Bulletin d'information. Un délai était fixé au 31 janvier pour déposer les candidatures. La Commune en a reçu deux et l'Exécutif a choisi celle d'un salon de coiffure. La candidate sera contactée prochainement.

Changement d'une conduite d'eau – 50-52, rue du Vieux-Four

Monsieur NOVELLE remémore au Conseil municipal que le tronçon d'une conduite d'eau qui passe devant la Mairie avait sauté au mois de juin 2023. Si ce tronçon a immédiatement été réparé, il restait une partie à faire. Les SIG, qui ont tout d'abord voulu conserver le *statu quo*, se sont rendus compte que la conduite pouvait sauter du jour au lendemain. Des travaux ont donc été réalisés en début d'année sur les 20 derniers mètres pour changer la conduite. L'argent a été pris sur le budget relatif aux emplacements publics. Monsieur NOVELLE précise que la conduite est situé sur le domaine privé et qu'elle appartient à la Commune.

Zone sportive – esplanade devant la buvette

Monsieur NOVELLE rend le Conseil municipal attentif au fait que la Commune a prévu de refaire le revêtement en béton drainant devant la buvette. Seuls les $\frac{3}{4}$ de la surface pourront être réalisés. Le reste sera mis au budget 2025. Les travaux se sont terminés le jour même de la présente séance (la période était idéale puisque la gérante de la buvette avait pris des vacances). Des travaux de peinture et isolation phonique ont également pu être effectués à l'intérieur).

La Présidente passe la parole à **Madame RAMBACH**.

Culture

- Festival Antigel : un concert est prévu le jeudi 15 février avec l'artiste Hayden PEDIGO à l'église d'Aire-la-Ville.
- Expositions : deux expositions prendront place ce printemps dans le nouveau local.
 - 15 au 24 mars : exposition d'aquarelles, de gouache et de peinture à huile d'un artiste du village, Jean-Michel NICOD. Des flyers seront envoyés d'ici 2 semaines et une information sera publiée dans le bulletin d'information communal.
 - 31 mai au 14 juin : exposition intitulée « Mise à nu ». L'artiste, Susan BROWN, est résidente dans la Champagne et photographe.

La Présidente passe la parole à **Monsieur APOTHELOZ**.

Test national des sirènes d'alarme

Comme annoncé dans la presse, le test aura lieu le 7 février à partir de 13h30.

Course de l'Escalade

77 Aériennes et Aériens ont été classés. Sur les 77, 18 sont des enfants de l'école.

IV. MOTIONS

La Présidente demande si quelqu'un propose une motion. Aucune motion n'est proposée.

V. QUESTIONS ET DIVERS

Monsieur ZBINDEN

- Interdiction de fumer : Monsieur ZBINDEN relève que la loi est passée le 1^{er} janvier 2022 avec une période transitoire jusqu'au 31 décembre 2023 pour signaler au public qu'il est interdit de fumer, notamment aux arrêts de bus.

Or, Monsieur ZBINDEN fait remarquer que rien n'a été entrepris à ce sujet et que des cendriers sont toujours présents aux arrêts de bus. Il aimerait donc avoir un point de situation sur la mise en application de la loi. Madame RAMBACH explique que la loi a été décidée par le Grand Conseil. De nombreux aller-retours ont eu lieu entre le Canton et les Communes car toutes les zones citées dans la loi relèvent des propriétés communales (abribus, abords des écoles et crèches, zones sportives). Un règlement d'application a été élaboré. Ses modalités ont été transmises aux communes en janvier 2024.

La Commune posera, dans ces prochaines semaines, des autocollants d'interdiction de fumer aux abribus, mais pas sur les panneaux des tpg (ceux-ci étant de leur propriété) qui feront eux-mêmes leur propre communication. Des autocollants seront aussi apposés sur les panneaux aux abords de la zone sportive et de l'école.

L'interdiction s'applique aux lieux susmentionnés dans un périmètre de 9 mètres. S'agissant de la zone sportive, Madame RAMBACH précise qu'il sera toujours possible de fumer dans le périmètre de la terrasse de la buvette, mais qu'il est désormais interdit de fumer aux abords des jeux et de la patinoire.

- Transports publics : Monsieur ZBINDEN relève que les bus de la nouvelle flotte des tpg n'arrivent pas à bifurquer correctement à l'arrêt Treulaz. Certains chauffeurs de bus sont en effet obligés de faire marche arrière sur la route cantonale, ce qui est relativement dangereux. Monsieur ZBINDEN se demande si cette information a été remontée à l'Exécutif. Il a eu l'occasion de discuter avec des chauffeurs qui ont indiqué qu'ils ne sont en principe pas censés faire marche arrière seul. Une personne doit se trouver à l'arrière du bus.

Monsieur NOVELLE indique que la Commune n'a reçu, à ce jour, aucune plainte des tpg. Monsieur ZBINDEN fait remarquer que la ligne de bus qui passe à Aire-la-Ville a été déléguée à une autre société. Il pense toutefois qu'il serait opportun de faire remonter ce problème aux tpg d'un point de vue sécurité des usagers.

Madame HENRIOD relève que les nouveaux bus électriques n'ont pas d'angle. Ils ne braquent donc pas. Elle a pu constater que cela a surpris au départ les personnes qui prennent la route cantonale. Les gens semblent depuis s'être faits à la situation. Pour Madame HENRIOD, il n'y a pas un réel danger pour les usagers. La situation est surtout gênante pour les conducteurs qui doivent manœuvrer. Monsieur LANZA estime qu'il revient aux chauffeurs de se plaindre auprès des tpg de cette situation. Monsieur ZBINDEN considère à l'inverse qu'il s'agit d'une question de sécurité. La Présidente propose d'attendre le prochain Conseil pour voir si une demande a été formulée à la Commune par les tpg. Monsieur NOVELLE ajoute que l'OCT aimerait supprimer l'arrêt Treulaz depuis longtemps pour raccourcir la cadence des bus. L'OCT serait en revanche prêt à maintenir cet arrêt aux heures de pointe pour les écoles.

Pour Monsieur CHRISTIN, tout dépend des chauffeurs. Certains arrivent à faire le tour en une seule fois. S'agissant des bus électriques, Monsieur CHRISTIN juge qu'ils roulent beaucoup trop vite dans le village (certains sont à 50 km/h devant l'église), ce qui est d'autant plus dangereux car ils ne sont pas audibles. Cela devrait être rappelé aux tpg.

Monsieur LANZA

- Monsieur LANZA et sa famille remercient la Mairie, le Maire, les Adjointes et les membres du Conseil municipal pour leurs condoléances.

Madame MOULLET-BOUCHARDY

- Sortie du Conseil municipal : rappelle que la sortie du Conseil municipal aura lieu le 23 mars. Elle espère que les participants seront nombreux. La sortie se déroulera sur le canton de Genève et prendra la forme d'une visite suivie d'un repas (le concept doit encore être défini). La sortie débutera probablement à 09h00 pour se terminer à 16h00. Les Conseillers municipaux sont priés de s'annoncer auprès de Madame SNEIDERS.

Monsieur NOVELLE

- Monsieur Bertrand FUMEAUX :
Monsieur NOVELLE adresse le discours suivant suite à la démission de Monsieur Bertrand FUMEAUX.

Cher Bertrand,

Ta démission du Conseil municipal a surpris plus d'un d'entre nous !

En effet, nous avons pu fêter ta retraite professionnelle à l'automne dernier et écouter avec intérêt ton beau projet de voyage en Asie.

Nous aurions pu penser, qu'allégé de tes obligations professionnelles, tu aurais consacré plus de temps à la vie politique. Et bien non ! ton parcours et ta nouvelle domiciliation en ont décidé autrement.

J'aimerais te remercier pour ton engagement en politique. En juin 2015 tu as rejoint les bancs du Conseil municipal et tu as pris rapidement tes marques dans les différentes commissions.

Ta présence discrète lors de séance, qui aurait pu faire croire à un intérêt peu prononcé pour le sujet abordé, n'était qu'une façade. En effet, à la suite de tes interventions toujours constructives, qui souvent combattait la proposition, tu as toujours accepté la décision finale qui n'était pas toujours la tienne.

Ta grande culture générale ainsi que ta connaissance des sujets politiques, tant au niveau fédéral que cantonal, m'ont toujours ébloui. A titre personnel, j'ai toujours eu beaucoup de plaisir à travaillé avec toi.

Tu as toujours su accepter le choix de tes collègues tant en commissions qu'au Conseil municipal et avancer. Ta capacité de résilience et le bon sens ont souvent permis à des dossiers de pouvoir être traités en bonne intelligence.

A cela s'ajoute ton humour, parfois pince sans rire, et ton tempérament bon vivant très appréciés lors des moments conviviaux.

J'imagine que l'ensemble de tes collègues ainsi que l'Exécutif d'Aire-la-Ville ne peuvent que regretter ton départ.

Au nom des Autorités je te souhaite beaucoup de belles choses pour l'avenir et si l'envie te dit, n'hésite pas à prendre connaissance des débats de tes anciens collègues dans les procès-verbaux que tu trouveras sur le site communal.

Belle retraite et beaucoup de plaisir dans ta nouvelle Commune !

Monsieur NOVELLE lui offre un cadeau de départ.
[Applaudissements.]

Monsieur FUMEAUX remercie le Maire et l'assemblée. Il ajoute qu'il n'a pas pris cette décision de gaité de cœur et a annoncé sa démission avec beaucoup d'émotions. Monsieur FUMEAUX a passé 8 ans au Conseil municipal et 19 ans à Aire-la-Ville. Il gardera un excellent souvenir d'Aire-la-Ville, en particulier du travail en tant que Conseiller municipal.

Monsieur FUMEAUX précise qu'une nouvelle famille avec deux enfants (7 et 11 ans) quittera bientôt le Mandement pour habiter dans sa maison. Cette famille apprécie la région, ce que Monsieur FUMEAUX ne peut que saluer. Enfin, Monsieur FUMEAUX se réjouit de partager le verre de l'amitié à la fin de la séance et conclut sa prise de parole par les mots suivants : « vive Aire-la-Ville ! ». La Présidente ajoute qu'il n'a pas été facile, pour elle, de lire le courrier de démission de Monsieur FUMEAUX lors du dernier Conseil municipal.

Puis, la Présidente demande au public de quitter la salle pour le point suivant.

M. NATURALISATIONS – HUIS-CLOS

Sans autre commentaire, la Présidente clôt la séance à 20H30.